

ASSEMBLEE GENERALE 2014 : le 3 juin

L'assemblée Générale de la Sauvegarde a eu lieu **le 03 juin dernier au Technopôle.**

Après la partie statutaire, **Monsieur Kamel ARAR**, psychanalyste, a traité d'un thème d'actualité: « La transformation de la famille contemporaine et parentalité ».

L'Assemblée générale est un temps fort de l'association chaque année ; un temps pour s'informer et échanger avec les partenaires, les administrateurs de l'association ...

Les rapports d'activité des services et établissements sont consultables sur le site Internet de l'association.

NOUS PREPARER A L'EVALUATION EXTERNE DE L'ASSOCIATION!

Pourquoi l'évaluation externe ?

La loi du 2 janvier 2002 fait obligation de mettre en place une évaluation interne et externe des établissements et services, gérés par le secteur associatif. **Dès 2004, la Sauvegarde de la Loire s'est lancée dans cette démarche d'évaluation interne ;** démarche à laquelle de nombreux salariés ont été associés, au fil des ans.

Vient l'heure aujourd'hui, pour la Sauvegarde, de faire réaliser son évaluation externe par des intervenants extérieurs (organisme habilité). Elle portera sur l'ensemble du fonctionnement et des pratiques ; et de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services, au regard d'une part, des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des populations accueillies.

Les champs des évaluations externe et interne sont les mêmes afin d'assurer la complémentarité des analyses portées sur un même établissement ou service et de fait, pouvoir apprécier les évolutions et les effets des mesures prises pour l'amélioration continue du service rendu.

Un enjeu fort : le renouvellement des habilitations

Les résultats de cette évaluation externe devront ensuite être adressés aux autorités de contrôle et de tarification et permettront, si tout se passe bien, le renouvellement des habilitations.

Le calendrier en bref :

⇒ L'association a lancé un appel d'offre auprès de différents cabinets spécialisés dans l'évaluation externe des établissements de notre secteur (date de remise des offres le 31 mai) ;
⇒ Un cabinet sera sélectionné, au plus tard, le 30 juin 2014, sur dossier, puis entretien avec un comité de sélection (composé de salariés et bénévoles de l'association) ;
⇒ En accord avec le Conseil général, l'évaluation sera réalisée entre le mois de novembre 2014 et le mois de mars 2015.

Prochainement, vous recevrez un flash infos « spécial évaluation » ; celui-ci aura pour but de nous préparer ensemble à cette évaluation externe ; passage obligé et enjeu fort pour l'association.

SITE INTERNET : VENEZ LE VISITER !!!



Nous vous proposons de retrouver ce nouveau numéro de Sauvegarde Infos sur le site Internet de l'Association.

Des articles sont aussi repris en actualité pour faire connaître les actions de l'association auprès du grand public.

SAUVEGARDE INFOS !



Notre Président et notre nouveau Premier Ministre l'ont annoncé : le big-bang territorial va avoir lieu incessamment et le regroupement des régions, associé à la disparition des départements est inscrit à l'agenda politi-

que. Les plus sceptiques alors de dire : ce n'est pas la première annonce de ce type, aucun pouvoir politique, de droite ou de gauche l'a réalisé, les résistances sont trop fortes etc. Les optimistes de rétorquer : mais si, c'est inéluctable, vous voyez bien le morcellement administratif de la France par rapport à nos voisins européens, etc. A part ceux qui savent lire dans le marc de café, bien malins ceux qui peuvent dire aujourd'hui qui des optimistes ou sceptiques auront raison. Mais de notre place d'association financée très majoritairement par le département, quelle que soit la lecture prédictive que l'on fasse de l'évolution de nos découpages territoriaux, on ne peut pas ne pas s'intéresser à cette question.

Dans le cas du maintien de la situation actuelle la perspective est vite tracée : le département reste le pilote de la Protection de l'Enfance et pour la Sauvegarde 42 le panorama reste inchangé. On ne peut qu'espérer alors que le législateur supprime cette fameuse clause générale de compétence. Késaco ? Pour faire simple, c'est la possibilité pour une collectivité d'intervenir dans un domaine de compétences au-delà de celles qui lui sont attribuées de plein droit, sur le fondement de son intérêt territorial en la matière. En raison de cette capacité juridique les collectivités financent des actions non obligatoires, empiétant souvent de façon non coordonnée avec les autres collectivités. Ceci impacte nécessairement sur des financements, ses recettes étant limitées, manquant à ses actions menées au titre de ses compétences légales. En bref, si la clause générale de compétence est supprimée, cela pourrait permettre d'améliorer les actions menées en matière sociale. Et si la réforme territoriale annoncée par le

Premier Ministre aboutit, quid de la Protection de l'Enfance ? Certains pensent que le territoire de vie des citoyens doit être le lieu où se vivent les solidarités sociales. Donc que le social doit être transféré aux communautés de communes et aux agglomérations. C'est d'ailleurs actuellement juridiquement possible pour les grandes métropoles. Le département du Rhône et le Grand Lyon sont pionniers en la matière et ont prévu que les compétences du département soient toutes transférées à la métropole lyonnaise, y compris la Protection de l'Enfance. Le territoire de proximité est certainement pertinent pour bien des volets du social : RSA, logement, personnes âgées. Pour d'autres c'est plus discutable, notamment là où interviennent d'autres financeurs par exemple dans le cas des personnes adultes handicapées avec l'ARS. Mais pour l'Enfance, alors que nous constatons aujourd'hui de grandes disparités entre les départements, qu'en sera-t-il dans l'hypothèse où à l'intérieur des anciennes frontières du département chaque communauté de commune a sa propre politique de Protection de l'Enfance. La cause que nous défendons ne peut pas être morcelée entre de nombreux pilotes et interlocuteurs. Si la réforme annoncée par M. Valls se met en place il nous faudra militer pour que la Protection de l'Enfance, à l'instar de l'enfance handicapée, soit transférée à la Région. Nous n'avons certainement rien à perdre d'un « éloignement » du pilote et du financeur. Il nous faudra alors nous organiser pour trouver auprès de la région la proximité et la qualité de dialogue nécessaires aux relations avec les financeurs. Et au final cette régionalisation ne peut qu'être bénéfique aux enfants et à leur famille dans la mesure où elle apportera une égalité de traitement sur tout le territoire de notre région.

*Jean François MEUNIER
Directeur Général*

- **Directeur de publication :**
Jean-François MEUNIER
- **Rédaction :** K. GONNET,
K. SAUNIER, S. VERJAT,
A. ZINO, A. BOURDON,
C. DE SIQUIERA, C. DREVET
E. BERTRAND, M.ROMEAS
C. BELKESSA, M. ALMEIDA,
I. DURIEU.
- **Graphisme / mise en page :**
Manon SERVY
- **Impression :** Arts Graphiques

SAUVEGARDE 42
94 rue Gabriel Péri
42100 ST-ETIENNE
directiongenerale@sauvegarde42.fr

Suite et fin du groupe parent / enfant

Ce groupe parent / enfant s'est réuni durant une année à raison d'une demi journée à une journée par mois dans le but de valoriser les compétences des familles et de leur permettre de partager des moments agréables.

Depuis notre dernier article dans la Sauvegarde Info de Novembre 2013, il y a eu 3 nouveaux temps de rencontres proposés à l'initiative des familles :

- Une journée Halloween
- Une sortie au Bowling
- Un repas pour terminer le groupe de manière festive

Les familles ont toujours manifesté un fort intérêt et une implication active de façon à faire vivre le groupe de façon chaleureuse.

Les familles se sont senties suffisamment rassurées en dépit de leurs appréhensions de départ et ne se sont pas limitées uniquement à des relations parent-enfant mais aussi de réelles interactions s'appuyant sur une attention et un respect réciproque.

Plus qu'un groupe, une entité

Au fil des rencontres, les relations qui se sont tissées entre chaque personne du groupe ont créé une alchimie porteuse et dynamique.

Un réel outil dans la conduite de la mesure d'AEMO

Le croisement des regards entre les professionnels a permis d'enrichir notre perception de chaque famille. Notre positionnement professionnel basé sur une posture de bienveillance a favorisé la découverte et l'émergence de compétences des parents.

Pour permettre que cette expérience fasse trace et dans la continuité du lien, tout au long des rencontres, des photos ont été prises. Un album a été réalisé par les familles qui en ont chacun un exemplaire.

Témoignage de parents

« En ce jour et par ces mots, nous voulons vous dire merci pour tous les moments qu'on a passés ensemble. On a connu d'autres familles, on s'est fait des amis. J'aurai voulu que cela se poursuive avec vous tous présents et d'autres en plus. On ne vous oubliera jamais et de tout notre cœur on vous dit merci ».

*Karine GONNET, Karine SAUNIER, Silvana VERJAT,
Annabelle ZINO, Anaïs BOURDON (stagiaire)*

SEMINAIRE ASSOCIATIF : UNE NOUVELLE FORMULE APPRECIEE!!

Ce 3 avril, près de 200 salariés se sont retrouvés pour le séminaire annuel de l'association, ayant pour thème : « Comment éduquer dans un monde de déliaison ? »

Annulé pour cause de neige en novembre dernier, ce 3 avril a marqué l'inauguration d'une nouvelle formule avec l'alternance de conférences et d'ateliers, matin et après midi.

Les interventions de Madame JOUVE et Madame GARREAU, ont été fortement appréciées.



M. LAPORTE et les membres du groupe éthique sont venus présenter leur travail.



Mme JOUVE est intervenue sur le thème : « Repenser la notion de lien social : les contresens de la notion d'autonomie. »



Mme GARREAU est intervenue sur le thème : « Nouvelles technologies, vecteurs de lien ou d'isolement ? »



PREVENTION SPECIALISEE

Projet d'équipes !!

Toutes les équipes de Prévention Spécialisées sont au travail sur les projets d'équipe que nous souhaitons formalisés d'ici fin juin pour les rendre effectifs dès la rentrée de septembre 2014.

Il nous paraît en effet nécessaire de pouvoir dire et écrire très clairement comment chacun travaille sur son territoire et préciser comment les éducateurs développent tant des accompagnements individuels et des actions collectives en lien avec les partenaires.

M. ROMEAS Directrice Adjointe PSA

NECROLOGIE



Daniel LOUPIAC vient de nous quitter et l'Association Sauvegarde 42 est dans la peine. Il a été pendant 17 ans son Directeur général. A la tête de l'association il a su impulser de nombreux projets et accompagner beaucoup d'évolutions guidé par un seul but : améliorer le sort des enfants et adolescents à protéger ou en danger. Sous sa direction ont été créés entre autres : l'appartement du Service d'Orientation et d'Action Educative, Alternative à l'Incarcération, Services Chantiers, le service d'Accompagnement en Milieu Naturel de Bel-Air, l'accueil de jour de Machizaud ...

La liste est longue et on voit bien que la Sauvegarde, sous sa direction, a été pionnière dans de nombreux domaines. A son départ à la retraite, en 1991, Daniel LOUPIAC a vu toutes ces années de dévouement au service de l'Enfance reconnues par la nomination dans l'Ordre National du Mérite.

La retraite fut pour lui la poursuite de son engagement dans d'autres associations, et tout au long de ces années il a manifesté par sa présence aux Séminaires, Assemblées générales et cérémonies diverses son attachement indéfectible à son association : la Sauvegarde.

Daniel LOUPIAC va nous manquer et nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

POLE MILIEU OUVERT - MONTBRISON

Des pénitents aux pélicans

Depuis octobre 2012, nous avons proposé à des enfants bénéficiant de mesures éducatives d'assister à des spectacles au théâtre des Pénitents de Montbrison.

Déjà l'année dernière, nous avons organisé ponctuellement ce type de sortie culturelle et nous avons constaté comme les enfants prenaient du plaisir à y participer et à les vivre pleinement.

Cette expérience a été enrichissante. Elle a suscité des échanges. Aussi, nous avons voulu reconduire ce projet en l'élaborant.

Cette année, nous avons emmené des enfants se balader dans l'imaginaire avec des contes (le Petit Chaperon Rouge, le Petit Poucet). Chemin faisant, nous nous sommes aménagés de petites pauses créatives (fabrication de marionnettes, dessins...).

Et, après avoir échappé au loup et à l'ogre, les six bambins s'en sont allés avec un « souffle magique ». Ce souffle qu'on croyait perdu mais qu'on a tous en nous.

Mais n'ayez crainte, le voyage n'est pas fini ! Pour sûr, nous ferons plein d'autres rencontres l'an prochain. Comme le dit Lucas : « *quand retournerons-nous aux pélicans ?* ».





La Sauvegarde recherche des bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité !!

Notre service met en œuvre un soutien éducatif pour des mineurs orientés par un inspecteur de la protection des personnes du conseil général ou par un juge pour enfants.

La scolarité est toujours prise en compte dans le projet éducatif travaillé avec la famille et l'enfant.

Pour certains mineurs, particulièrement en difficulté et scolarisés en primaire, au collège et pour quelques uns en lycée nous mettons en place **un accompagnement à la scolarité**.

L'équipe « accompagnement à la scolarité » rassemble une dizaine de personnes et **a la particularité d'être mixte (bénévoles et professionnels)**.

L'INTERVENTION

C'EST QUOI ?

Ce n'est pas seulement de l'aide aux devoirs, il est important **d'instaurer une relation bienveillante mais exigeante pour soutenir le mineur afin de l'aider à réinvestir sa scolarité**.

- Aider le mineur à :
 - ✖ (Re)trouver confiance en lui,
 - ✖ Restaurer son image,
 - ✖ Acquérir de l'assurance,
 - ✖ Prendre conscience de ses capacités,
 - ✖ Découvrir le désir et le plaisir d'apprendre,
 - ✖ Apprendre (organisation, méthodologie)

pour devenir autonome et donc améliorer ses résultats.

- Aider les parents à :
 - ✖ S'intéresser davantage à la scolarité de leur enfant,
 - ✖ Restaurer une fonction parentale.

COMMENT ?

➤ En rejoignant l'équipe de bénévoles et de salariés du Service.

➤ En proposant à un ou deux enfants **une heure de suivi individuel par semaine pendant toute l'année scolaire**.

➤ En étant en lien avec le travailleur social en charge de la mesure éducative.

OU ?

**A la sauvegarde 42:
94 Rue Gabriel Péri 42100 SAINT-ETIENNE**

➤ Parfois dans un autre lieu : maison de quartier, centre social, voire établissement où est scolarisé l'enfant.

Si l'idée de mettre vos compétences au service de ces enfants vous intéresse, nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Pour nous rejoindre ou avoir plus d'informations, prendre contact avec :

Françoise BIGOT
coordinatrice:
Tel : 04 77 25 30 34
@:f.bigot@sauvegarde42.fr

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter notre site internet:

www.sauvegarde42.fr



Partenariat avec le Parc Régional du Pilat



La session 25 a débuté le 26 février et se terminera le 22 juillet 2014. La phase de rupture où est intervenu un prestataire sportif vient de s'achever et elle a donné satisfaction.

La phase dite de remobilisation a démarré et nous nous appuyons, pour la première fois, sur un travail en partenariat avec le Parc Régional du Pilat, pour réaliser des travaux d'entretien d'espaces verts.

Les jeunes ont d'ores et déjà réalisé deux chantiers sur St-Régis du Coin et la Jasserie. Ils ont montré leurs capacités à œuvrer sans trop de réticences et dans le but de se rendre utile aux autres.

Ce partenariat avec le Parc Régional du Pilat devrait à terme constituer la base de nos activités d'utilité sociale et ainsi permettre aux jeunes de ne jamais se retrouver dans l'inactivité et leur permettre de donner à voir une autre image d'eux.

Protocole de gestion des incidents

Depuis quelques semaines, Mustapha ABDECHAKOUR et Marie ROMEAS participent à un travail en lien avec la DTPJJ et le Substitut du Procureur de la République pour finaliser un protocole de gestion des incidents.

M. POITAU anime ce temps de travail auquel seront prochainement associés le Président du Tribunal pour Enfants, les services de gendarmerie et de police.

En vrac !

La signature du 2ème CPOM vient entériner l'évolution nécessaire de la structure.

Ce travail a pour objectif de réfléchir à une nouvelle organisation de travail.

Entracte devrait, à terme, passer de l'accueil de 6 à 10 jeunes.

Dès lors que nous aurons trouvé un autre lieu d'accueil ce projet pourra se mettre en place.

Le projet d'établissement doit donc être revu en intégrant cette nouvelle dimension avec un mode d'hébergement diversifié au regard des problématiques des jeunes accueillis.

Des recherches actives sont en cours pour trouver une maison adaptée à l'accueil des jeunes.

Un COPIL qui rassemble l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, le Chef de Service éducatif et la Directrice Adjointe été mis en place et il fonctionne depuis quelques mois.

CLOTURE DU TOURNOI INTER CENTRE : "COEUR VERT"

Mercredi 23 avril au Club 42 d'Andrézieux se déroulait la journée de clôture du tournoi inter centres « Cœur Vert ».

Les jeunes de la Maison d'Egarande ont eu l'immense bonheur de se voir remettre la Coupe du Fairplay des 11-13 ans !

C'est avec beaucoup de fierté que Mickaël, Lahouari, Steven, Doriano et Manuel sont montés sur le podium pour recevoir les félicitations du Président de l'ASSE Roland ROMÉYER, du Directeur de Cœur Vert Lionel POTILLON et des deux joueurs Loïc PERRIN et Melvut ERDING.



Rien n'est impossible quand on veut bien y croire !

C. BELKESSA Chef de Service

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENT - ITINERANCE

Le Projet d'Etablissement

À l'issue de la session 24, l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, du Chef de Service Éducatif et de la Directrice Adjointe ont participé à un temps de formation (5 jours) avec un intervenant du CRÉAI pour une réflexion partagée avec pour objectif l'écriture du projet d'établissement.

En effet comme tous les autres établissements et services de Sauvegarde 42, le CER ITINÉRANCE se devait de réaliser ce travail d'écriture au moment où son projet évolue, où le CER est passé de l'itinérance à une sédentarisation de son lieu d'hébergement.

L'ensemble des participants a été très actif et force de propositions avec pour finalité une meilleure prise en charge des jeunes qui nous sont confiés et une cohérence d'équipe nécessaire face à des jeunes en très grande difficulté et qui mettent à l'épreuve les professionnels présents pour les accompagner.

Le projet d'établissement sera finalisé d'ici fin juin 2014 puis un travail sur le référentiel viendra le compléter.

Des nouvelles du dispositif « Goutelas »



Le dispositif « Goutelas » est une AEMO, ou une AED, renforcée par des temps de regroupements mères-enfants au château de Goutelas, pour des enfants entre 0 et 3 ans.

Cette année 2014 a vu l'arrivée d'une nouvelle psychologue intervenant directement lors des regroupements. Mme Charlotte Robin a remplacé Mr Xavier Leroy qui a dû nous quitter pour d'autres obligations professionnelles.

Deux nouveaux bénévoles rejoignent également l'équipe d'accompagnants, Mme Marie Michelle Tisseur et Mr Serge Sanner.



Le référentiel du dispositif est en cours de réécriture. Il était nécessaire d'acter les nouvelles évolutions du dispositif ; comme l'intervention de Mme Mireille Chassagne (puéricultrice sous convention) mais également d'inscrire la place des pères dans le dispositif.

Le travail de réflexion a permis de réaffirmer certaines fonctions qui nous apparaissent essentielles au bon fonctionnement du dispositif, comme le groupe de soutien, outil fondamental pour l'équipe permanente mais également outil pour ouvrir le dispositif sur l'extérieur ; ainsi nous allons avoir le plaisir d'accueillir de nouveaux partenaires du Conseil Général ainsi que d'institutions de la petite enfance.

Par ailleurs ce travail nous amène à proposer un temps de rencontre équipe permanente- équipe bénévoles afin de pouvoir échanger sur le temps d'accompagnement des familles.

Des lors que le travail sera finalisé, les plaquettes réactualisées, nous pourrions vous diffuser ces documents.

Rédigé par C. De Siqueira Responsable du dispositif « Goutelas »

POLE MILIEU OUVERT - FEURS

De nouveaux locaux pour l'antenne de Feurs.

Le 25 février 2014 a constitué une nouvelle étape dans la structuration de l'antenne de Feurs.

Un peu plus de 4 ans après sa création (4 janvier 2010), l'antenne de Feurs a donc déménagé pour investir des locaux neufs situés à quelques centaines de mètres de son implantation initiale.

Si les anciens locaux sont inexorablement rattachés aux premiers pas de l'antenne et à la mise en place d'une vie d'équipe, de projets, d'expériences partagées et plus largement d'inscription en interne dans un service et sur l'externe dans un territoire, il n'en demeure pas moins qu'ils n'étaient pas adaptés à nos pratiques. Ils n'étaient en effet pas conformes en termes d'accessibilité et n'offraient pas des conditions optimales pour exercer

nos missions.

Les nouveaux locaux ont pu être pensés dans la mesure où il s'agissait d'aménager un plateau. L'ensemble des professionnels de l'antenne a été associé à cette démarche et s'est investi dans la conception d'un aménagement.

Aujourd'hui, après quelques semaines d'expérimentation, nous sommes satisfaits de constater que ces nouveaux locaux offrent une qualité d'accueil du public et constitue un outil de travail adapté et agréable.

Restent à organiser quelques aménagements, à s'occuper de la décoration... Peu de choses finalement au regard du travail mis en œuvre et des changements opérés... Dans cette dynamique, l'en-

semble des membres de l'antenne se joint à moi pour remercier sincèrement les équipes de l'Escale, d'Alternative et de Bel Air pour le travail accompli lors du déménagement et plus particulièrement Michel Cometti, Yvan Cussonet, Julien Panisset, Akim Chiboune et les jeunes qu'ils ont accompagnés : Hamza, Gilson, Dylan, Enzo, Fahd, Christopher et Ephraïm. Merci à eux...

Prochaine étape, l'inauguration prévue mardi 17 juin en fin de matinée...

Faubourg Saint-Antoine - Bat B5-B6
Rue de la Guillotière
42110 Feurs
Tél : 04 77 26 69 54
Fax : 04 77 27 04 09



POLE MILIEU OUVERT - GIER

Rencontre ASSE / SOCHAUX

« Grâce à la générosité de l'ASSE les enfants suivis dans le cadre de l'AEMO du Gier ont pu assister (certains pour la première fois) à une rencontre face à Sochaux.

Ce match de championnat aura été l'occasion pour les enfants de découvrir l'ambiance et la ferveur du chaudron, ce qui aura eu pour mérite de pousser les verts à la victoire. »

M. ALMEIDA et I. DURIEU



POLE MAISON D'ENFANT - BEL AIR

Vacances du foyer Bel Air

« Ducobu a eu ses vacances... Le foyer Bel Air aura les siennes... »

... Go to Lacanau... »

« une dynamique de groupe au service du lien... »

Le métier d'éducateur ne cesse de chercher des outils éducatifs permettant de créer du lien avec les jeunes qui nous sont confiés.

Le quotidien, dans sa globalité, ne nous donne pas toujours cette possibilité. Aussi, il nous faut sans cesse mettre en mouvement ces rencontres.

C'est pourquoi nous avons souhaité cette année monter un projet camp pour l'été 2014.

Ce projet, dans sa spécificité, va nous permettre, « hors les murs », de renforcer notre accompagnement éducatif et donner également la possibilité à nos jeunes de partir en vacances.

La spécificité de notre camp réside dans le fait de transférer l'activité du foyer Bel Air sur notre lieu de camping près de

Lacanau.

Pour permettre aux jeunes d'être acteur de leur projet et faire face à une réalité financière, nous avons mis et continuerons à mettre en place des actions afin d'en financer une partie.

Nous avons, à l'heure actuelle, réalisé une partie du déménagement des services du SEMO de Feurs et la préparation ainsi que le service du buffet du séminaire cadre.

Nous allons aussi mettre en place un projet « voitures propres », ainsi que la vente de porte-clés. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous joindre sur le foyer, où même à venir nous rencontrer. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

A très vite pour la suite de nos aventures...

L'équipe et les jeunes du foyer Bel Air.



POLE MAISON D'ENFANT - EGARANDE

EDUCAR E FORMAR COM AFECTIVIDADE !

Les vacances d'hiver ont permis aux jeunes de la Maison d'Egarande de vivre une grande aventure riche en découvertes. Durant 9 jours, Mickael, Steeven, Lahouari, Nicolas et Manuel ont vécu des vacances mémorables au Portugal. Accueillis chez l'habitant à Braga, les jeunes et l'équipe éducative ont ainsi pu vivre en immersion une aventure forte : en plus des charmes touristiques et ensoleillés du nord du Portugal, les joies de la plage de Matosinhos mêlées à la découverte de l'océan ont permis à tous de partager un grand moment au cœur des vagues de l'atlantique.



Au-delà, l'objectif de ce transfert éducatif a constitué en un véritable temps d'échanges avec l'Instituto Profissional do Terço (<http://ipt.org.pt/>), situé au cœur du centre-ville de Porto. Deux journées partagées avec les jeunes de cette maison d'enfants étaient au programme : visite de l'Institution et matches de foot ont ainsi complété deux soirées interculturelles d'échanges : l'équipe d'Egarande a ainsi pu faire découvrir à la trentaine de convives portugais le plaisir de la raclette le premier soir. C'est un menu populaire et typique qui attendait notre délégation ligérienne le deuxième soir.

La rencontre des deux jeunes des 2 pays. Les tables

groupes aura été marquée par différents contacts et échanges entre les jeunes de la Maison d'Egarande ont réussi à se convertir en de véritables « ambassadeurs » lors de leur présentation générale : chacun a ainsi pu présenter le panneau thématique préparé en amont : la France, la région Rhône Alpes, Saint Etienne et le Haut Forez et bien entendu la Maison d'Egarande et ses temps forts.



A noter qu'une réunion de travail pluridisciplinaire et interculturelle a aussi réuni les professionnels des deux pays. Echanges et partages des modes et des pratiques d'accompagnements éducatifs ont ainsi permis d'initier un véritable partenariat institutionnel : un groupe de 7 jeunes et 3 éducateurs composeront la délégation portugaise qui est désormais attendue dans le Haut Forez pour début juin, à l'occasion des Olympiades sportives 2014.

Muitoobrigado !



POLE MAISON D'ENFANT - MACHIZAUD (Suite)

Le Conseil de la Vie Sociale



Pour Mémoire, le Conseil de la Vie Social fonctionne depuis 10 ans. Il se réunit une fois par trimestre. Tous les groupes d'Enfants sont représentés, les familles, ainsi que les Personnels éducatifs et services Généraux. René BASSET en assure désormais le secrétariat.

A la dernière réunion du 22/01/2014, les représentants des familles n'étaient pas présents. Cette question a été abordée et préoccupe aussi les enfants. Au prochain Conseil si cette absence se répète, nous essaierons de prendre des dispositions pour remobiliser. Messieurs ROUX et BONHOMME, Administrateurs Relais représentent l'Association.

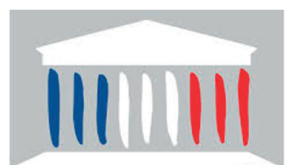
Les points suivants ont été traités à l'Ordre du Jour :

- Projet d'Etablissement,
- Projet sur le respect de la Loi,
- Echanges à partir des questions des jeunes,
- Propositions pour mobiliser les familles,
- Restauration collective et Laïcité,
- Qu'est-ce que Sauvegarde infos ?
- Recherche de financement pour voyage à Paris.

Le Compte rendu complet du CVS est diffusé à ses membres et consultable dans l'établissement.

POLE MAISON D'ENFANT - MACHIZAUD (Suite et fin)

Les enfants de l'Accueil de Jour et la Loi



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Nationale le vendredi 9 mai.

Les détectives Sandrine, Gwenaële, Nadir, Diégo, Célia, Cassandra, Adeline et Kévin poursuivent leur enquête Après avoir rencontrés des policiers au commissariat de Barrouin, ce jeudi 6 février les enfants ont accueilli Mr Fayol-Noireterre (juge des enfants retraité). Préalablement, ils avaient construit un questionnaire : Mr Fayol-Noireterre a subi un vrai interrogatoire !! L'attention et l'implication de nos détectives en herbe aux échanges ont participé à la réussite de cette soirée. Leur investigation s'est prolongée autour d'un apéritif dinatoire préparé par la maîtresse de maison et les enfants.

Leur ambition les pousse à vouloir en savoir plus... Mais qui fait les lois et comment ? Mr Juanico député viendra prochainement rencontrer les enfants sur le groupe. Il les invite à se rendre à l'Assemblée Nationale le vendredi 9 mai.

Nos enquêteurs se trouvent face à une difficulté majeure : comment financer ce projet ?

Ils se mobilisèrent et pensèrent à l'idée suivante : Vendre des gâteaux. Ils sollicitèrent leurs parents pour la préparation des pâtisseries.

Ils se chargèrent de réaliser une affiche et prirent l'initiative de l'apposer chez les commerçants, et les différents partenaires. Ils investirent l'ensemble du territoire Quels précurseurs !!!

Un vrai succès ! Cette vente de gâteaux a mobilisé de nombreux clients : salariés, administrateurs, partenaires, voisins et amis.



POLE MAISON D'ENFANT - BEL AIR

Opération voitures propres

Afin de contribuer au financement de leur projet camp de cet été, les jeunes de Bel Air se proposent pour une opération « voitures propres ».

N'attendez plus pour réserver votre place !!!

Nous vous attendons au « **Bel Air Car-Wash** » !!!

Les jeunes de Bel Air...



« Bel Air Car Wash »

Les Mercredis

28 mai

4 juin

11 juin

Horaires

De 15h00 à 18h00
(compter environ 30 minutes)

Projet mené par les jeunes du
foyer Bel Air

Lieu
Parking Bel Air
(accès balisé par rue Couffinhal)

Tarifs*

5 euros intérieur

3 euros extérieur

7 euros les 2

*comprenant également l'accueil Thé/Kfé.
Et la remise à niveau du lave-vitre

Réservation obligatoire au 04 77

91 41 14

(TLJ de 16h à 19h)

Mise en place du Conseil de la Vie Sociale

Art 14 du décret n° 2004-287 du 25 mars 2004
loi 2002-2 du 2 janvier 2002

« Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge. »

Notre Démarche :

Elle a été conduite au sein de l'Equipe de Direction de l'Ensemble Bel Air par Magali ROUSSET, Stagiaire CAFERUIS

Composition du CVS

- ✓ Membres de plein droit :
 - Membre du CA
 - Directeur qui préside le CVS
- ✓ Membres élus ou désignés parmi les salariés :
 - 2 Salariés
- ✓ Représentants des jeunes accueillis :
 - Un jeune mineur par Unité de Vie (4)
 - Un jeune majeur
- ✓ Représentants des représentants légaux des enfants mineurs :
 - Un représentant légal par Unité de Vie soit 4

Réunion d'information

- Pour les membres du CA :
jeudi 30 mai 2013 à 17h lors de la réunion avec les administrateurs relais
- Pour les salariés :
mercredi 19 juin 2013 à 9h

Mise en place des élections

- Pour les représentants légaux :
samedi 14 septembre 2013 à 10h30,
 - Animée : J.L. BORDEL / M. ROUSSET
 - Document descriptif du CVS
- Pour les jeunes :
septembre 2013
 - Animée : J.L. BORDEL / M. ROUSSET
 - Par unité de vie

- Du 7 au 12 octobre 2013
- Bulletin secret
- Vote par correspondance
- Obtention de la majorité des votes
- Mandat : un an au moins et de trois ans au plus, renouvelable

Premier Conseil de la Vie Sociale

25 Janvier 2014

- Ordre du jour :
 - Règlement de fonctionnement
 - Livret d'accueil de l'Ensemble BEL-AIR
 - Questions des jeunes et des parents
- Compte rendu transmis aux membres du CVS et à disposition dans l'établissement
- Prochain CVS : 17 Mai 2014

Un groupe d'appui Inter-Pôles



accueil de jour

Nous rappelons que l'Accueil de jour évolue vers une meilleure prise en compte des territoires de vie de l'enfant et de sa famille. Cette orientation a été travaillée dans le cadre du Projet d'Etablissement 2013-2018 de la Maison d'Enfants de Machizaud, et correspond aux objectifs du CPOM. Cela se traduit par :

- Une augmentation de la capacité d'accueil (de 20 à 26), dans le cadre d'une dotation globale
- Un rapprochement des équipes des Territoires : maintien Rue Louis DESTRE ; installation sur Solaure
- Ce service s'adresse théoriquement à des enfants de 4 à 16 ans (en référence à l'habilitation de l'établissement), plutôt 4 à 14 ans dans la réalité ; et s'inscrit dans une démarche préventive en matière de Protection de l'Enfance.

A cet effet, les enfants peuvent être confiés :

- Par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance ou ordonné par le juge des enfants. (article 375-3-4° du code civil).
- En accueil provisoire, selon les modalités du CASF (article L 222-4-2)
- Par ailleurs pour répondre aux besoins repérés par les Inspecteurs de Protection des Personnes en matière de prévention, nous proposons que les familles, ou les détenteurs de l'autorité parentale, puissent nous confier leur enfant, dans le cadre d'un contrat avec notre établissement, validé par le représentant du Conseil Général.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de ces nouvelles modalités, une réunion de travail, le 24 février dernier, entre les Chefs de service et les Directeurs concernés du PMO (SEGOP), et de Machizaud (AdJ), a conclu à la nécessité de créer un groupe d'appui. Il a été convenu de proposer d'associer la Prévention Spécialisée à cette démarche.

Ce groupe d'appui est piloté par le Directeur de la Maison d'Enfants de Machizaud et composé de :

- Pour le PMO : un Chef de service et un Travailleur Social
- Pour le PSA (Prévention Spécialisé), un Chef de Service et Educateur
- Pour le PME (Machizaud AdJ), un Chef de Service et deux Educateurs

Les objectifs, sur l'année 2014, sont :

- De soutenir la montée en charge du dispositif, notamment en s'assurant de l'adéquation entre l'offre de service et les besoins
- D'accompagner la démarche d'implantation sur les territoires, notamment en matière de travail en réseau
- Au besoin, de collaborer avec l'équipe à des réajustements éventuels

Les travaux de ce groupe sont bien limités à l'année 2014. Quatre réunions sont prévues (Avril-Juin- Septembre-Novembre).

La première rencontre s'est tenue le 18 Avril à 10 H à Machizaud, en présence des 3 Directeurs, avec l'ordre du jour suivant :

- Point sur l'activité (effectifs, projets en cours, vie des équipes,...)
- Retours sur la journée « Portes ouvertes » du 4 Avril
- L'implantation sur Solaure

Les principaux échanges s'en dégageant ont conduit à :

- Inviter à renforcer la présence de l'AEMO dans ce groupe
- Convenir que le Chef de Service et l'équipe de l'Accueil de Jour se déplacent pour rencontrer les différents secteurs du PMO

Un bilan de ces rencontres a été fait au groupe d'appui du 3 Juin.